

Commune de SAINT-GILLES
Collège des Bourgmestre et Echevins
Place Maurice Van Meenen, 39

B – 1060 BRUXELLES

V/Réf : PU2013-115 - 20496
N/Réf : AVL/KD/SGL-2.344/s.544
Annexe : /

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : SAINT-GILLES. Rue de Parme, 43. Rénovation et réunion de deux logements en un duplex.
Permis d'urbanisme – **Avis de la CRMS.**
(Correspondant : M. A. Lopez Vazquez)

En réponse à votre lettre du 1^{er} octobre 2013, en référence, reçue le 3 octobre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 23 octobre 2013.

La demande concerne un immeuble néoclassique qui date de 1883. Il se situe dans la zone de protection de la maison Pelgrims, sise rue de Parme 69. Sa façade arrière est visible depuis le parc Pierre Paulus. Le projet vise la rénovation ainsi que la liaison du rez-de-chaussée et du premier étage pour former un seul appartement en duplex. La loggia existant en façade arrière serait fermée pour agrandir le logement.

A l'examen du dossier, il apparaît que les interventions projetées ne constituent pas un enjeu spécifique au niveau patrimonial pour la Maison Pelgrims ni pour le parc Pierre Paulus. Dans ce cas, la CRMS demande de veiller à l'application rigoureuse des règlements urbanistique en vigueur. S'il y a lieu, la DMS formulera, en commission de concertation, les remarques qu'appellent les travaux projetés.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme M. Kreutz (et par mail Mmes M. Kreutz, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, MM. Th. Wauters et H. Lelièvre) ;
- A.A.T.L. – D.U. : Mme S. Buelinckx.